

Risque terroriste et secret professionnel du médecin

24/08/2017

Suite aux déclarations du ministre de l'Intérieur, au sujet d'une éventuelle coopération entre les autorités policières et les services psychiatriques pour lutter contre la radicalisation, l'Ordre national des médecins tient à rappeler sa position sur le risque terroriste et le secret professionnel du médecin et a publié sur son site internet en ce sens ce communiqué de presse.